



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

# **COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE**

22 novembre 2024

---

# Mots d'ouverture

Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté

# Ordre du jour

1. Point d'information sur les travaux de la COP régionale
2. Présentation du déploiement des EnR à l'échelle régionale
3. Bilan d'étape des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)
4. Révision du S3REnR

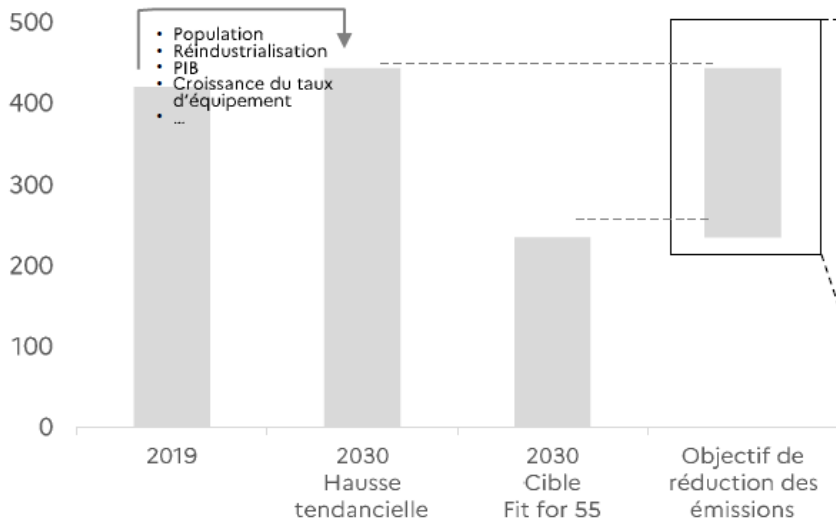
# Point d'information sur les travaux de la COP régionale

# Objectif d'accélération de l'action, avec opérationnalité immédiate

## Baisser autant en 10 ans qu'au cours des 30 dernières années

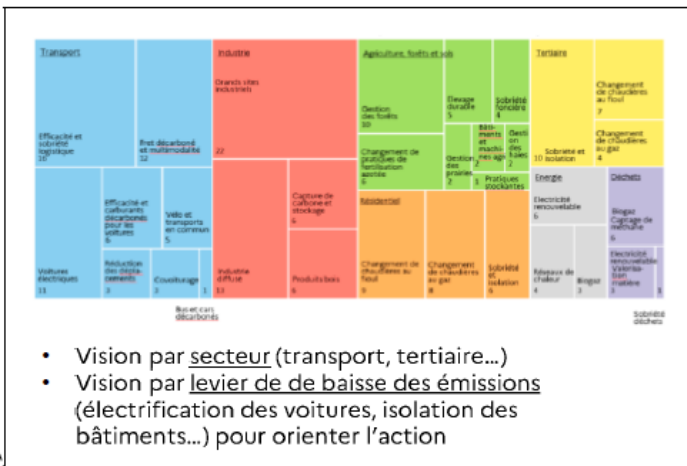
L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Emissions annuelles domestiques (hors sources) de GES, en MtCO<sub>2</sub>e



...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

Panorama des leviers national



# Les 4 grandes étapes de la COP

## Le lancement



1

### COP DE LANCEMENT

Le 13 décembre 2023  
En présence du ministre C. Béchu  
400 participants

2

DIAGNOSTIC

3

DÉBAT

4

FEUILLE DE ROUTE

## Le diagnostic régional

### 1 COP DE LANCEMENT

### 2 DIAGNOSTIC

De janvier à avril 2024

Via un questionnaire aux collectivités

- Forte mobilisation : tous les départements, 100% des EPCI et 60% des communes

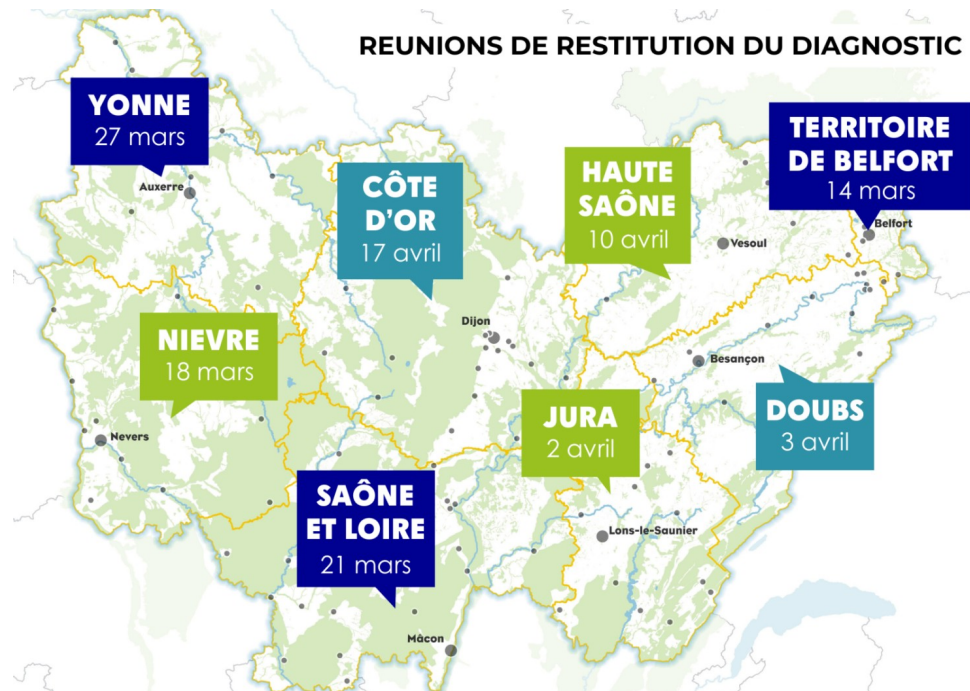
De fortes attentes exprimées pour accélérer :

- Mobilité en milieu rural
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Gestion et produits de la forêt
- Projets alimentaire territoriaux

### 3 DÉBAT

### 4 FEUILLE DE ROUTE

#### REUNIONS DE RESTITUTION DU DIAGNOSTIC



## La phase de débats zoom sur l'atelier Mieux produire

1 COP DE LANCEMENT

2 DIAGNOSTIC

3 DÉBAT

De avril à octobre 2024

- Webinaires thématiques introductifs en mai (700 connexions uniques)
- Ateliers thématiques pour définir les actions prioritaires, avec les représentants des 4 catégories d'acteurs

4 FEUILLE DE ROUTE

« Mieux produire » :  
5 axes de travail prioritaire

- Décarboner les sites de production existants
- Construire une stratégie durable pour les écosystèmes industriels
- Réduire l'impact du fret et du transport logistique
- Produire une énergie locale et adaptée aux besoins du territoire
- Rénover massivement les bâtiments tertiaires



## La feuille de route régionale



Les actions que l'on recherche:

- Structurantes : à fort impact, de portée régionale
- Nouvelles, Massifiantes, Coopératives
- Faisables dès 2025

Les chantiers pour 2025:

- Poursuite de la concertation (leviers, actions)
- Territorialisation, méthodes de suivi et indicateurs
- Enrichissements thématiques : adaptation, santé, formation et compétences

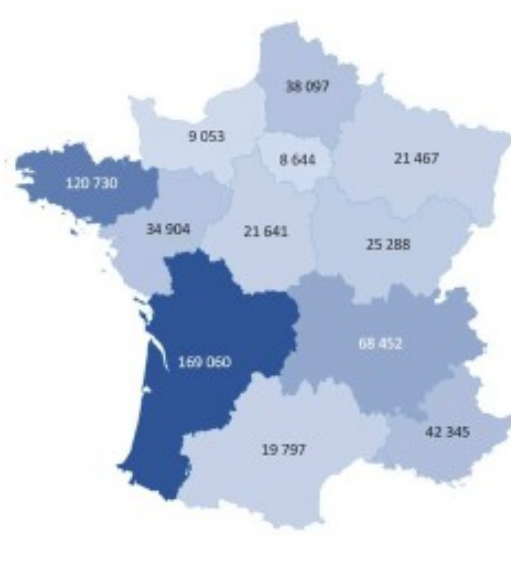
# Présentation du déploiement des EnR à l'échelle régionale

# Bilan d'étape des zones d'accélération des énergies renouvelables

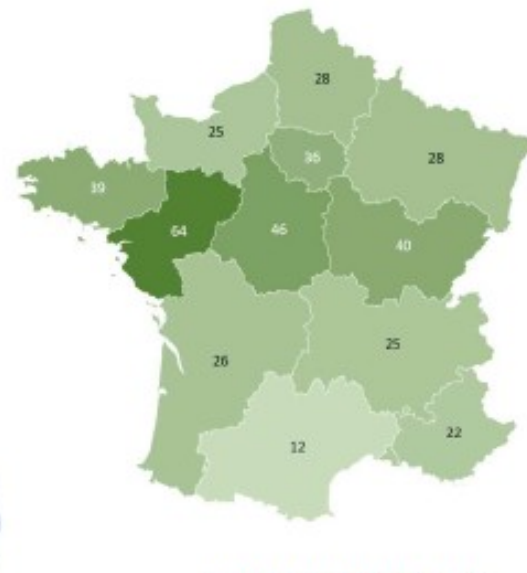


## Bilan au 01 octobre

Près de **580 000 zones d'accélération** ont été dessinées par les communes sur le portail dédié ; **340 000 zones d'accélération** concernent le solaire photovoltaïque ; Moins de **8 000 zones d'accélération** ont été remontées pour l'éolien et pour l'hydroélectricité. L'objectif post CRE est désormais d'intégrer les zones passées en dehors de portail.



Nombre de zones par région



Pourcentage de communes par région

# ZAER en BFC

Définition de ZAER par les communes  
(portail et hors portail)

Référents préfectoraux uniques  
Validation de ZAER sur le portail  
cartographique des EnR

Continuité de définition de ZAER  
par les communes sur le portail

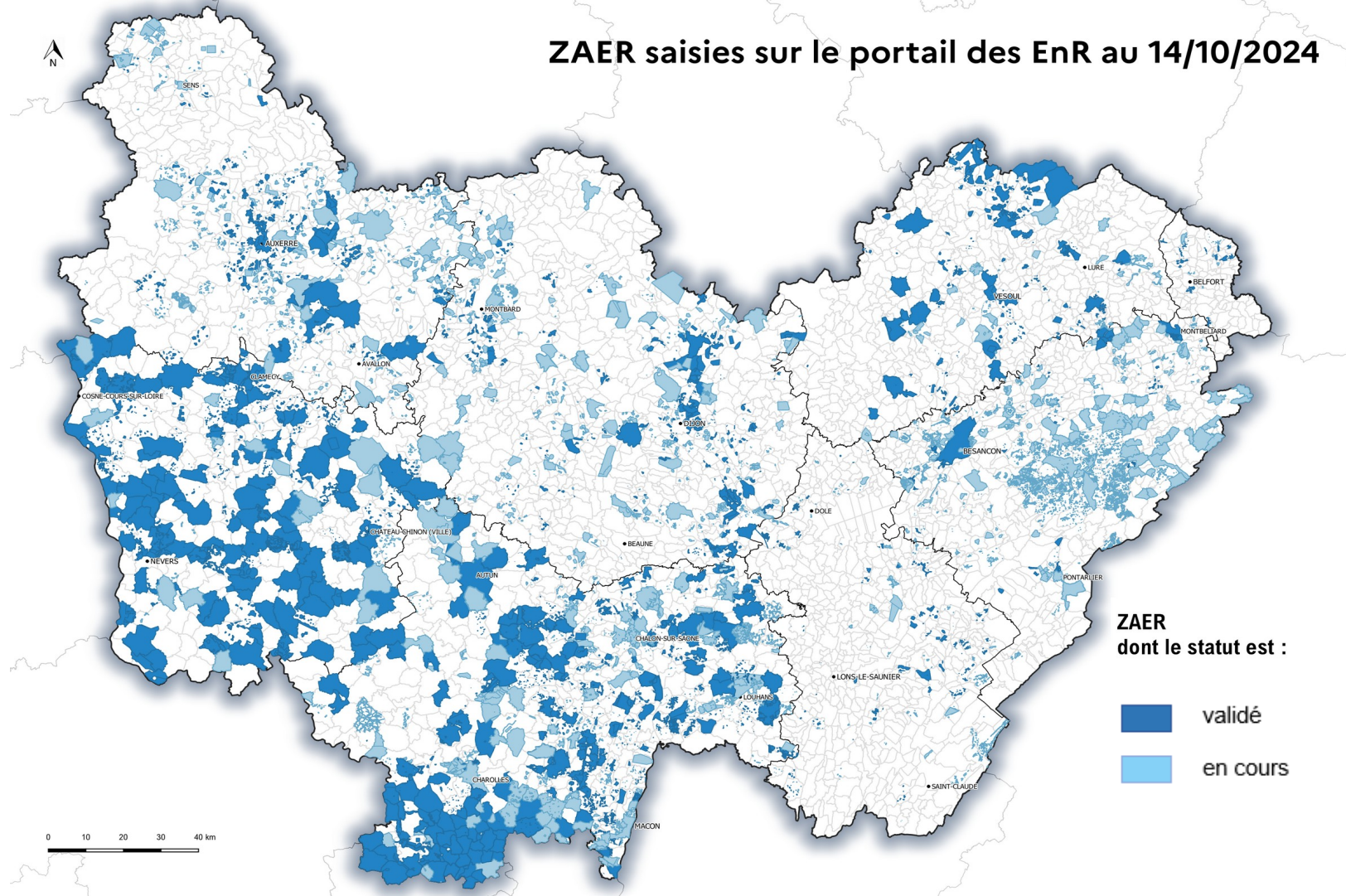
Fin 2023

15 avril 2024

Octobre 2024

Remontée  
ZAER au CRE  
pour calcul de  
potentiel

# ZAER saisies sur le portail des EnR au 14/10/2024



**ZAER**  
dont le statut est :

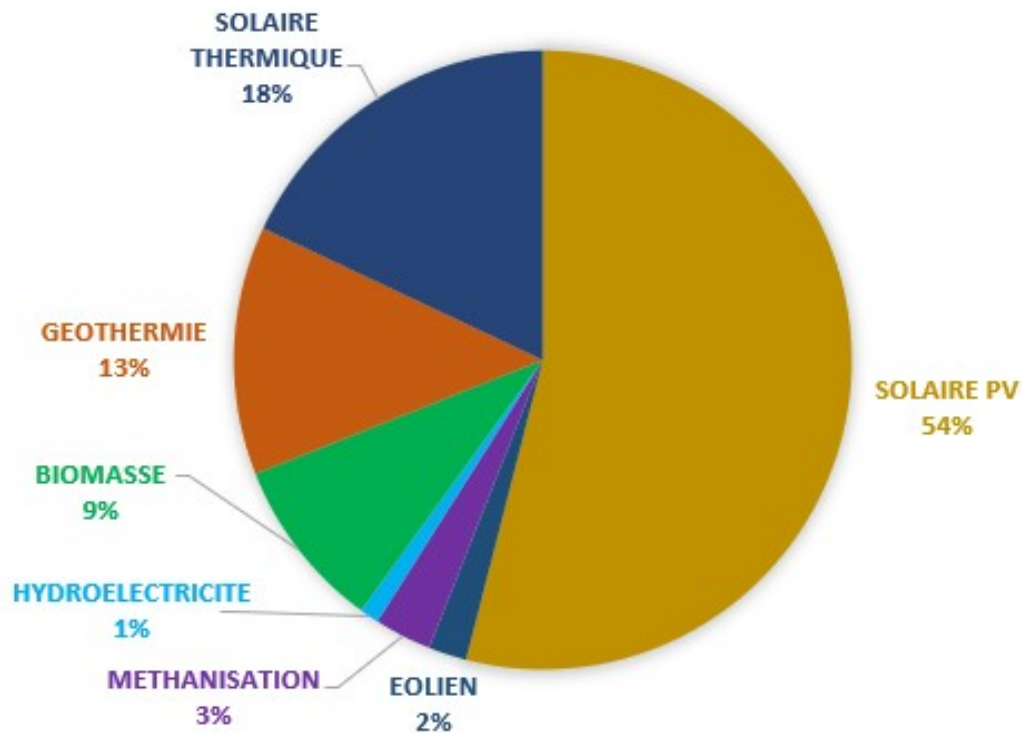


validé



en cours

# Part des filières EnR - ZAER



# Nombres de zones par filière EnR

Filières	Nombre de ZAER Octobre 2024	Nombre de commune ayant saisi au moins une ZAER	Part des communes ayant saisi une ZAER de la filière (%)
Solaire photovoltaïque	13570	1426	96
Eolien	377	203	14
Méthanisation	849	200	13
Hydroélectricité	364	227	15
Biomasse	2101	476	32
Géothermie	3164	545	37
Solaire thermique	4068	400	27



# Méthodologie de calcul : EnR électrique

Filières : éolienne, solaire PV (toit, ombrière, sol)

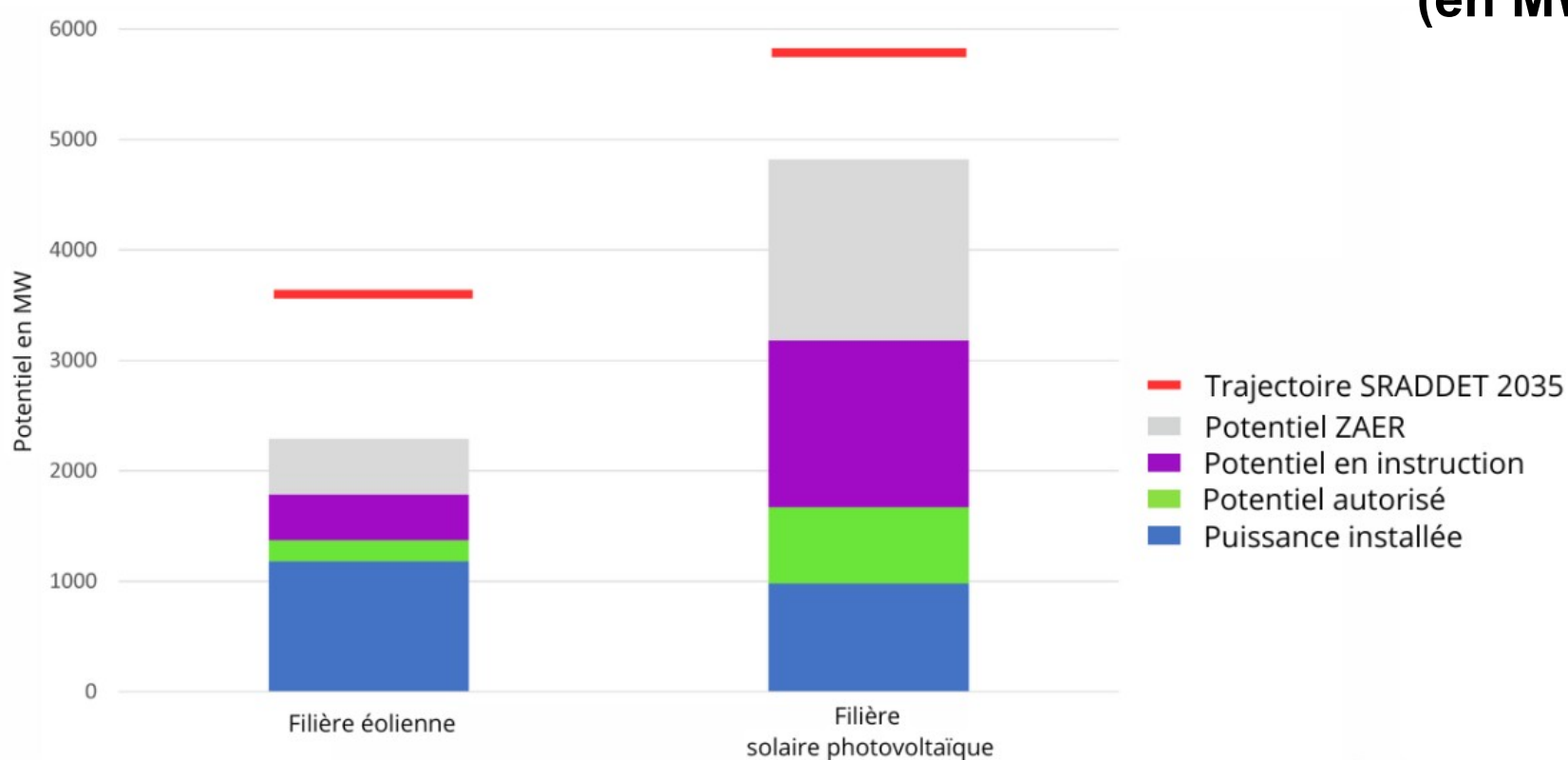
$$\text{Potentiel} = \text{Superficie} * \text{coefficient de taille} * \text{taux de réalisation}$$

\*

$$\text{puissance/ha}$$

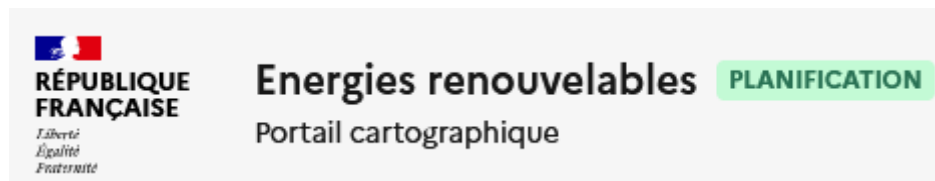
# Potentiels des filières éolienne et photovoltaïque

# Potentiels électriques éolien et solaire PV en BFC (en MW)



## Autres filières EnR

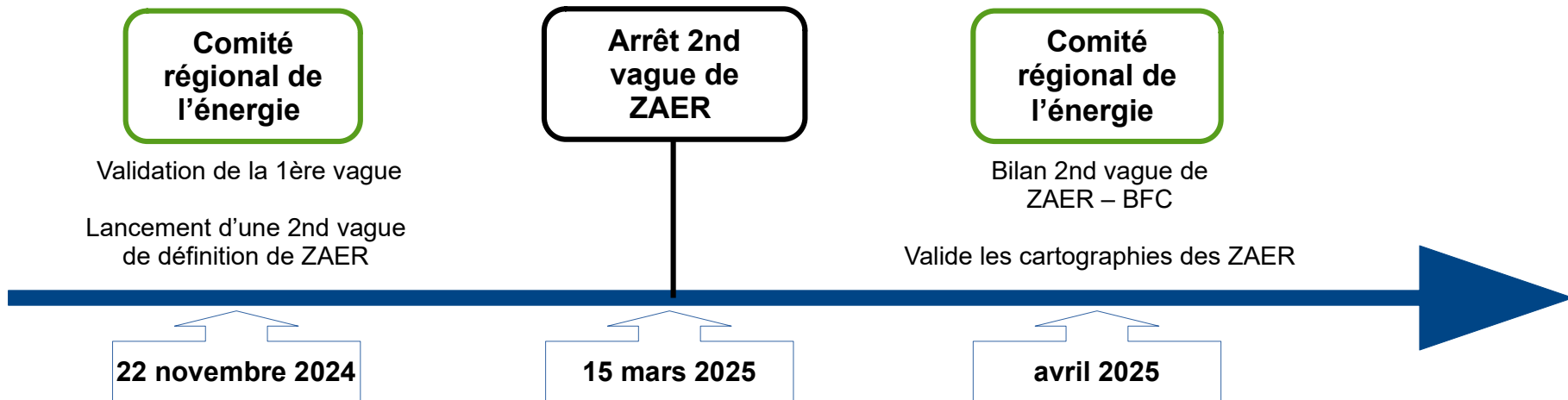
Toutes les ZAER, quelque soit la filière retenue par la commune, seront prises en compte et arrêtées dans les cartographies départementales.



- Méthanisation
- Biomasse
- Géothermie
- Hydroélectricité

# Proposition d'avis sur le bilan d'étape du processus ZAER

# Calendrier du processus ZAER



## Le Comité Régional de l'Énergie Bourgogne-Franche-Comté :

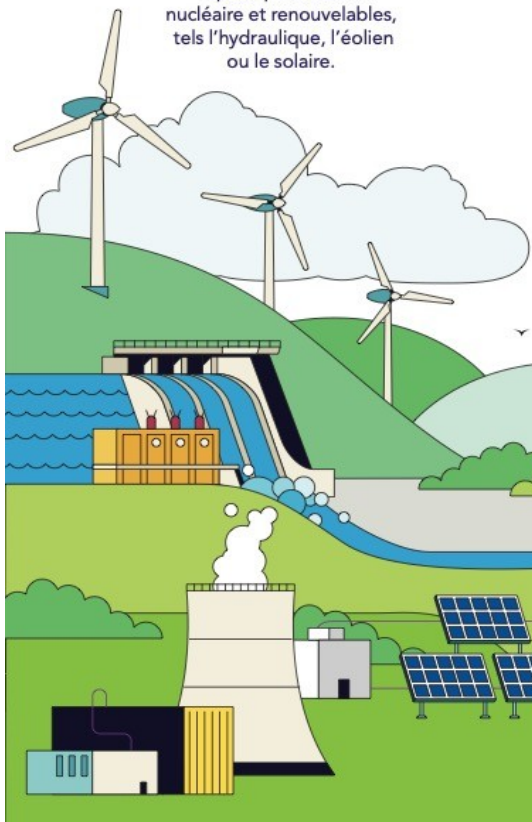
- Fait le constat d'un bilan d'étape de définition des ZAER encourageant grâce au déploiement d'un accompagnement des communes par de multiples acteurs et valide la 1ère vague de définition des ZAER
- Constate que la dynamique doit être poursuivie et accélérée au regard des objectifs de développement des EnR inscrits dans le SRADDET de la région BFC
- Demande aux référents préfectoraux uniques départementaux de solliciter les communes et leur intercommunalité pour définir des zones complémentaires et consolider, le cas échéant, les zones déjà définies d'ici 15 mars 2025, date d'arrêt de la seconde vague

# Point d'étape sur la révision du S3REnR



## PRODUCTION

L'électricité est produite par différentes sources d'énergie, principalement nucléaire et renouvelables, tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire.



## TRANSPORTE



transporte en France métropolitaine, 24h/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure l'équilibre entre production et consommation. Il alimente les distributeurs d'électricité et les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers.



## DISTRIBUTION

L'électricité est distribuée aux particuliers et aux PME-PMI, en moyenne et basse tension, par Enedis et des entreprises locales de distribution.



# Qu'est ce que le S3REnR ?

S3REnR = Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables

Le S3REnR est un outil au service de la **planification du développement des EnR**

Il détermine **une projection du réseau électrique régional, à horizon 10 à 15 ans.**

Cette projection est élaborée **en fonction notamment des besoins futurs de raccordement** pour les projets d'énergie renouvelable



# Qu'est ce que le S3REnR ?

Le S3REnR, c'est : ✓

**Une capacité d'accueil  
réservée aux projets EnR**

**Des investissements  
nécessaires sur le réseau**

**Une quote-part associée aux  
travaux de création**

Le S3REnR ce n'est pas : ✗

**Une autorisation pour réaliser  
des projets de réseau électrique**

**L'approbation des projets EnR  
dans des zones données**

# Pourquoi faire ?

## Sans les S3REnR



Une étude de réseau menée  
pour chaque demande de  
raccordement

## Avec les S3REnR



Une planification des  
évolutions du réseau  
optimisée



## Les objectifs d'un S3REnR

- Augmenter la capacité d'accueil des EnR
- Donner de la visibilité sur les évolutions de réseau à réaliser
- Partager les coûts de création entre les producteurs EnR
- Anticiper les évolutions du réseau pour faciliter l'accueil des EnR

## Qui fait quoi ?

**Les producteurs d'électricité renseignent leurs intentions de projets sur une plateforme en ligne**

**RTE élabore le schéma**, en lien avec les autres gestionnaires de réseau, et en consultant les parties prenantes

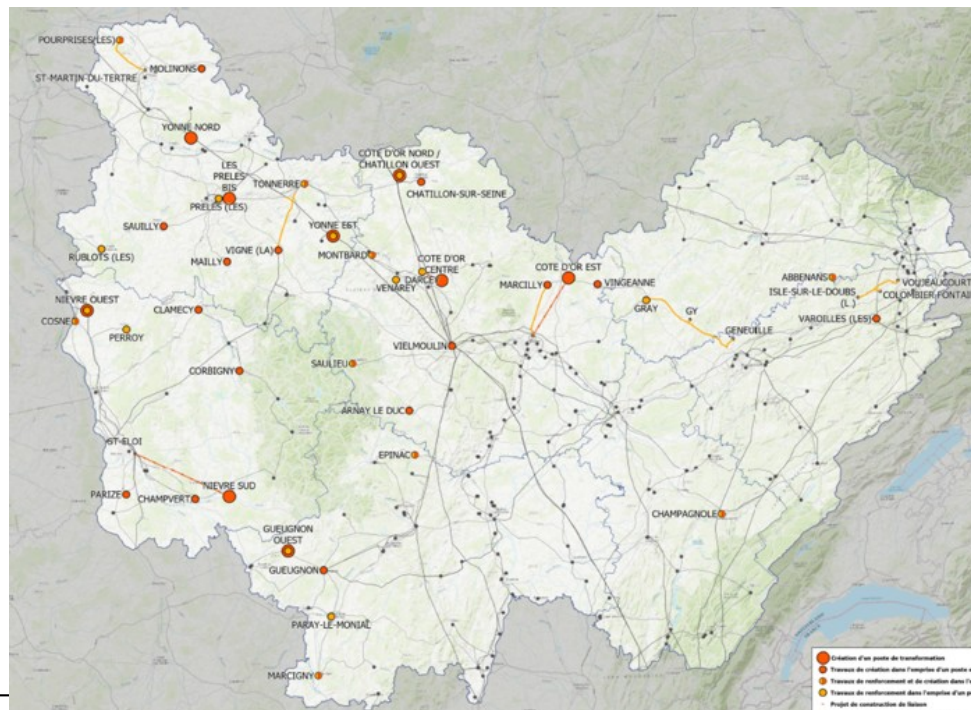
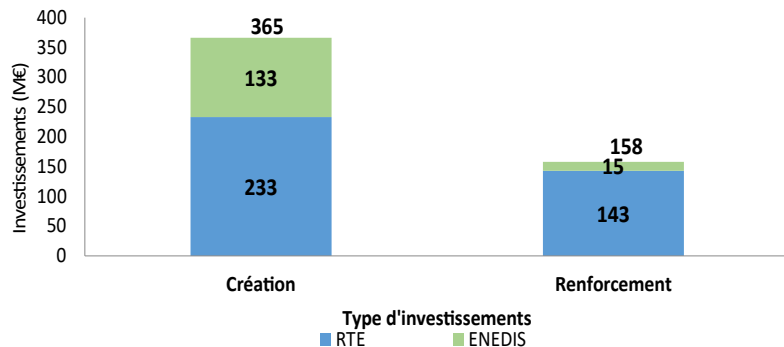
**Le préfet de région** fixe la capacité globale à raccorder et approuve la quote-part

Les parties prenantes associées prévues par les textes : Etat, région BFC, filières professionnelles EnR, syndicats d'énergies, chambres consulaires....



Données du schéma actuel : capacité : 5,4 GW – Quote-part 2024: 72,71k€/MW

Répartition des investissements RTE/ENEDIS S3REnR Bourgogne-Franche-Comté





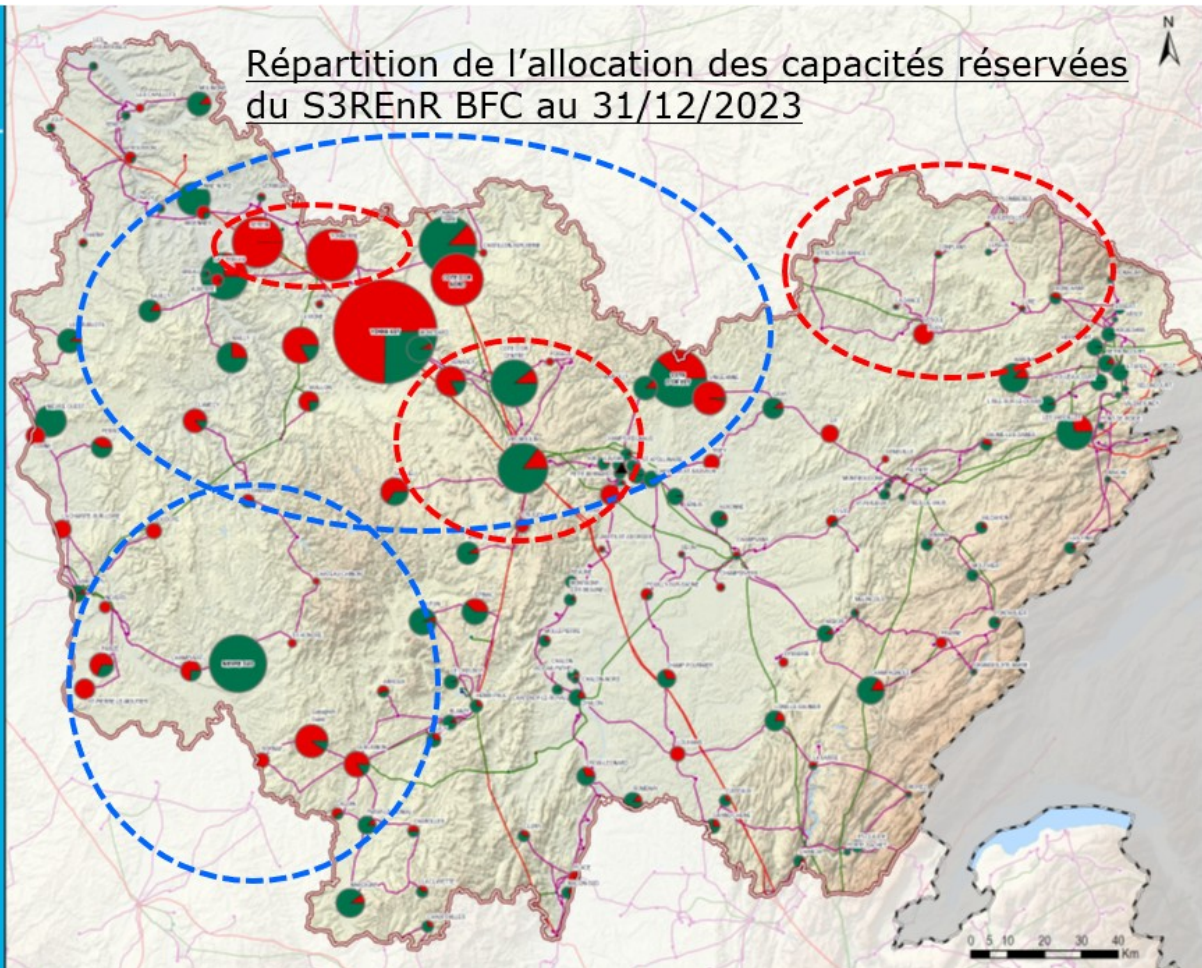
## Répartition de l'allocation des capacités réservées du S3REnR BFC au 31/12/2023



Zones dynamiques du schéma



Zones en tension saturées



0 5 10 20 30 40 Km

# La révision du S3REnR BFC

Suite :

- à l'échec de la procédure d'adaptation n° 1 du S3REnR BFC
- au nouveau décret du 10 juillet 2024, RTE est tenu d'engager la révision du Schéma dans un délai de 18 mois à partir de la date de publication de ce dernier

**La capacité globale de raccordement du S3REnR BFC est affectée à hauteur de 59 %.**

Un courrier d'intention d'engager la révision du Schéma a été adressé au Préfet de région mi-septembre.

**L'objectif de cette révision est de prendre en compte les besoins croissants en raccordement.**





# Modalités de concertation Pour la première phase (fixation de la capacité globale du schéma)

## Concertation régionale

1<sup>er</sup> Octobre  
**Réunion  
d'information  
régionale**  
avec les parties  
prenantes

Fin octobre  
**Comité technique régional**  
*Echange autour des critères  
de correction*

Fin novembre  
**2<sup>ème</sup> réunion régionale**  
avec les parties prenantes  
*Echange sur la  
qualification du gisement*

Fin Janvier 2025  
**3<sup>ème</sup> réunion régionale**  
avec les parties prenantes  
*Finalisation*

23 septembre :  
lancement officiel  
de recensement  
des gisements

30 décembre  
Clôture officielle du  
recensement des  
gisements

Février 2025  
saisine du Préfet  
de région

## Concertation départementale

De début novembre à fin décembre



# Mots de clôture

Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté